

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION ET
DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

—————
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ORDRE DU JOUR

—————

**SÉANCE 82
18 novembre 2009**

1 - Points d'ordre général

- 1.1. Adoption du procès - verbal de la 80^{ème} séance du 7 octobre 2009
- 1.2. Présentation du projet de rapport annuel 2008

2 - Textes présentés pour avis

2.1. Projets de texte de nature réglementaire :

- 2.2.1) Projet de décret relatif à l'application en Nouvelle Calédonie, en Polynésie Française et dans les îles Wallis et Futuna du titre VI du livre V du code monétaire et financier
- 2.2.2) Projet d'arrêté relatif à l'application en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna du titre VI du livre V du code monétaire et financier des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- 2.2.3) Projet d'arrêté modifiant les règlements n° 99-14 et n° 99-16 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatifs à la garantie des titres
- 2.2.4) Projet d'arrêté portant adaptation des dispositions comptables relatives à la réassurance et des informations à donner en annexe aux comptes annuels et modifiant le code des assurances
- 2.2.5) Projet d'arrêté fixant les frais d'inscription à l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurance

2.3. Projets de règlements du Comité de la réglementation comptable

- 2.3.1) Projet de règlement relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours
- 2.3.2) Projet de règlement relatif à la valorisation des swaps et modifiant le règlement n° 90-15 du Comité de la réglementation bancaire relatif à la comptabilisation des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises
- 2.3.3) Projet de règlement afférent à l'information financière intermédiaire des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et modifiant les règlements n°91-01, n° 91-03 et n° 97-03 du Comité de la réglementation bancaire

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

- 2.2.6) Projet d'ordonnance portant extension et adaptation de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement, à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna
-